

LE BULLETIN



ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU



L'édito

par Coralie BÉNECH

Construire un horizon commun

Depuis début janvier, la situation internationale n'a jamais été aussi tendue. Des événements gravissimes se déroulent un peu partout dans le monde, faisant craindre un basculement dans un nouvel ordre mondial dont les populations auront du mal à se remettre. Les États-Unis jouent un rôle majeur dans ces troubles entre la capture de Maduro au Venezuela, les volontés de Trump d'accaparer le Groenland (en l'achetant ou par la force) pour mettre la main sur ses ressources, son soutien à Netanyahu ou encore sa faculté à faire monter les tensions avec l'Iran. L'Iran où la révolte contre l'explosion de la pauvreté et contre les atteintes aux libertés fondamentales orchestrées par les mollahs dans la poursuite de « Femmes, vie, liberté » a pris beaucoup d'ampleur, a été réprimée dans le sang avec plus de 30 000 mort-es et plus de 50 000 arrestations en quelques jours. Partout dans le monde les inégalités se sont multipliées, de nombreuses populations vivent dans la pauvreté pendant que d'autres vivent dans une opulence indécente. Les questions d'égalité, de solidarité, de liberté, de paix, doivent être portées haut et fort par les citoyen·nes.

La question d'une société plus juste et plus égalitaire fait partie de la lutte permanente du SNEP-FSU. À travers ses revendications sur les services publics, l'école, le sport, le SNEP-FSU met au centre d'un projet de société l'émancipation de la jeunesse comme principal vecteur de l'égalité. ■

Édito écrit le 4 février 2026



ACTION

Refuser les politiques qui divisent

Après s'être engagé à ne pas utiliser le 49.3, Sébastien Lecornu y a eu recours 3 fois pour faire adopter le budget 2026 faute d'accord trouvé. Ce nouveau budget va une nouvelle fois à rebours du progrès social et de politiques égalitaires. Il fait de nouveau la part belle aux actionnaires, refusant de faire contribuer les plus riches à la solidarité collective grâce à plus de justice fiscale. Les décisions budgétaires vont à l'encontre d'une société plus égalitaire et finissent de dérouler le tapis rouge aux idées d'extrême droite qui se sont profondément enracinées et développées ces dernières années à mesure que les inégalités se développent. Elles se sont infiltrées partout, dans les médias, dans les associations, à l'école, et elles s'expriment aujourd'hui sans complexe, utilisant l'intimidation, menaçant no-

tamment celles et ceux qui font vivre l'école comme lieu d'émancipation. Mais il n'y a pas que l'extrême droite pour aller à rebours de notre projet d'école émancipateur, les classes de défense et de sécurité globale qui sont en forte augmentation depuis 2022, font partie d'un projet global de société. Alors qu'il n'y en avait que quelques unes en 2016, le dispositif concerne aujourd'hui plus de 1 000 classes. Le SNEP-FSU avec la FSU porte un tout autre projet pour la jeunesse, alors que la communauté éducative, les organisations syndicales représentatives alertent sur l'état de l'École, que le ministère fait tous les jours le constat d'un état alarmant de la santé mentale chez les jeunes, le gouvernement fait le choix de supprimer des postes d'enseignant·es et de CPE. Les jeunes ont besoin de repères, d'écoute, d'encadrement, d'apprentissages,

“
le 49.3, Sébastien
Lecornu y a
eu recours 3 fois
pour faire adopter
le budget 2026...
”

mais aussi de justice et de solidarités, de perspectives positives pour leur avenir. La société telle qu'elle est pensée aujourd'hui valorise le chacun pour soi, l'écrasement de l'autre, renforce les inégalités, elle est violente envers une grande partie de la jeunesse. L'École devrait être un lieu de refuge pour

les élèves elle ne l'est plus, le manque de personnels infirmières, assistantes sociales, psychologues, AED, CPE, enseignant·es ne permet plus d'accompagner les élèves en souffrance, de faire baisser les tensions existantes, de faire le travail de prévention nécessaire. À Sanary comme ailleurs, ce n'est pas de caméra dans les classes dont les élèves et les personnels ont besoin, mais de moyens pour l'éducation et de reconnaissance institutionnelle, la société entière a l'obligation de se repenser et de se mobiliser, l'École ne pourra pas tout régler.

En ce lendemain du drame de Sanary-Sur-Mer, toutes nos pensées vont à la collègue agressée au couteau, à ses proches et à l'ensemble de la communauté éducative. ■

UNIVERSITÉ

Un plan social en cours dans l'ESR

par Pascal ANGER

La situation budgétaire est catastrophique dans l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR).

Près de 100 % des universités vont avoir un budget 2026 en déficit (du jamais-vu). Celles-ci sont asphyxiées. Cette situation est due au fait que l'État ne verse pas ce qu'il doit aux universités. Ce sous-financement délibéré s'accélère depuis 2022 et est souligné par tous les rapports. C'est l'équivalent de 10 universités qui auraient dû être construites et 30 000 agent-es qui auraient dû être recruté-es depuis les années 2010. Il s'agit d'un plan social jamais vu envers les contractuel-les, les vacataires. Des gels de postes lors de départs en retraite et une diminution de l'offre de formation sont également en cours.

En parallèle, les formations privées prospèrent de façon exponentielle depuis 2018 en représentant 26,5 % des effectifs en 2025.

Soulignons que 8 ancien-nés ministres ont signé une tribune [Les Échos le 09/12/2025] pour s'effrayer d'un « recul de vingt ans » sur le budget 2026 de l'ESR !

Face à cette situation catastrophique, le ministre de l'ESR fait 2 réponses politiques qui aggravent les choses.

L'une est d'annoncer des « assises du financement des universités », donc une diversion, avec la précision que le choix de faire financer les universités par les familles sera lié au résultat de la présidentielle 2027 (Cqfd).

L'autre est la mise en place effective pour 2026 d'une dotation budgétaire unique basée sur un contrat d'objectif, de moyens et de performance (COMP) pour chaque université. Sur le fond, ils ont pour objectif la régionalisation des formations et de la recherche. En effet avec la délégation par l'État aux recteurs-rices délégué-es à l'enseignement supérieur du pilotage de l'allocation des moyens des établissements, ceux-ci piloteront de facto 100 % de leurs missions. Le localisme assumé augmentera les inégalités sociales, territoriales et la dilution du service public.

La première réponse pour le SNE-Sup et le SNEP-FSU serait **un collectif budgétaire de 8 milliards d'euros** à minima pour répondre aux besoins immédiats de l'ESR public, plutôt qu'un nouveau diagnostic. ■



AUDIENCE

Le SNEP-FSU reçu par le ministre

par Fabrice ALLAIN

Dès la nomination du 7^{ème} ministre de l'Éducation nationale depuis 2022, le SNEP-FSU a sollicité une audience afin d'exposer nos problématiques professionnelles et nos revendications. Le SNEP-FSU a été reçu le 13 janvier dernier par Edouard Geffray, accompagné de Jean Hubac, chef de service de la DGESCO et Anne Padier-Savouroux, conseillère chargée de l'école inclusive, de la santé psychique et physique et du sport.

Au cours d'un entretien de deux heures, un grand nombre de sujets ont été abordés avec l'intention, de notre côté, de faire entendre la nécessité de décisions rapides et répondant aux besoins exprimés :

- Situation à l'université, réforme de la formation initiale et imminence des concours, dans un contexte d'incertitude budgétaire,
- Perspectives de carrière,

- Respect des décisions de justice pour le versement des IMP de coordination des APSA aux taux idoines,
- Reconnaissance des enseignant-es mettant en œuvre l'EPPCS,
- Nécessité de moyens supplémentaires et d'une ambition des savoirs à enseigner en natation,
- Nécessité de revoir les programmes et les barèmes aux épreuves certificatives pour redonner du poids aux apprentissages moteurs,
- Abandon des 2 h de sport au collège et développement des sections sportives scolaires,
- Rejet des conclusions de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant qui constituent une nouvelle attaque en règle contre l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école,
- Rappel de notre attachement au sport scolaire et à une gestion cohérente de sa fédération.

Face à l'argument démographique utilisé par le ministre, le SNEP-FSU a appelé à s'en saisir pour permettre une amélioration des conditions d'étude et d'enseignement en lieu et place des économies envisagées. La révision des recettes budgétaires en faveur d'une participation accrue des plus hauts revenus et d'une véritable lutte contre l'évasion fiscale sont nécessaires au développement du service public d'Éducation. Le SNEP-FSU sollicitera de nouveau le ministère pour suivre les sujets abordés et continuer de faire avancer les revendications. ■



ADHÉSION

Cultivons notre capacité d'action collective et de transformation

par Émilie DUCRET

Notre syndicat est un outil commun pour créer des initiatives et développer une capacité d'agir contagieuse, accessible et profondément humaine.

Dans un monde en polycrise, nous devons renforcer notre capacité d'action.

En étant plus nombreux-ses, tout change. L'énergie se renouvelle. Nous sommes plus robustes.

Notre SNEP-FSU a besoin de cette énergie. Nous invitons les syndiqué-es à entrer en contact avec les militant-es locaux-ales, à devenir acteur-rices. Construire ce « nous », c'est déjà réenchanter le monde !

RETRAITÉ-ES

PSC : les retraité-es dans l'expectative

Par Roland ROUZEAU

Pour les actif-ves, la mise en place des nouvelles dispositions de la Protection Sociale Complémentaire, pour le volet santé sera effective au 1^{er} mai sans le volet prévoyance

Mais qu'en est-il pour les retraité-es adhérent-es MGEN ?

1) Choisir : soit adhérer au contrat collectif des actif-ves, mais sans aide de l'État, soit conserver un contrat individuel, soit opter pour un autre organisme. À compter du 1^{er} mai, restent deux ans pour se décider,

2) Quel que soit le choix, le coût de leur couverture évoluera, avec beaucoup d'incertitudes pour l'avenir,

3) Il leur restera à se déterminer par rapport au volet prévoyance sur des critères différents de ceux des actif-ves (aide à la dépendance, obsèques).

Ces évolutions posent aussi des questions susceptibles de transformer en profondeur la nature même de la protection sociale solidaire que nous souhaitons et revendiquons. Quelle

solidarité entre actif-ves et retraité-es ? Vers une individualisation de la couverture de type assurantiel et privatisé ? Qu'en est-il d'une couverture universelle et de l'égal accès aux soins pour tous et toutes ?

À ce stade, la MGEN a fort peu communiqué. Les informations dont nous disposons proviennent essentiellement de l'analyse syndicale. La FSU et/ou la FGR organisent des réunions d'informations dans certains départements. Nous invitons instamment les collègues à y participer. ■

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Joseph BOULCH : boulch.joseph@wanadoo.fr
06 47 91 90 87

Roland ROUZEAU : roland.rouzeau@free.fr
06 89 10 35 17

8 MARS

Les droits des femmes ne sont pas négociables !

par Émilie JANKOWIAK

8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes en solidarité avec les femmes du monde entier.

Cette journée, issue de l'histoire des luttes féministes menées sur les continents européen et américain au début du XX^{ème} siècle, a été officialisée par la Russie soviétique en 1921. L'actualité et les enjeux géopolitiques actuels nous rappellent à quel point les équilibres sont fragiles et combien les droits qui y sont associés le sont tout autant. Partout dans le monde, les droits des femmes sont attaqués, au sein des régimes autoritaires mais aussi dans les démocraties où les idées d'extrême droite gangrèment les esprits, font monter la violence, nourrissent la haine de l'autre, les idéologies réactionnaires et masculinistes. Les inégalités de genre sont

construites socialement et sont le fruit d'un double système d'exploitation (capitalisme) et de domination (patriarcat).

En Iran, la répression contre les femmes et celles et ceux qui défendent leurs droits se durcit. Elle s'intensifie. Les mort-es se comptent par milliers : réclamer l'égalité ou protester tue.

En France, les discours officiels sur l'égalité femmes-hommes sonnent creux. Dix jours après avoir été filmée insultant des militantes féministes en les traitant de « sales connes », la Première dame présente à demi-mots des excuses tardives. Cette séquence révèle une réalité brutale : on instrumentalise l'égalité, on la

proclame, mais on ne la défend pas, et parfois on la piétine.

Par ailleurs, partout où l'extrême droite est au pouvoir (Italie, Hongrie, Slovaquie, Pologne...), les droits des femmes, des personnes LGBTQIA+ et des personnes immigrées reculent en premier lieu.

Alors qu'en France se profile une période électorale déterminante (scrutins municipaux, élection présidentielle...), les combats à mener ne peuvent souffrir d'aucune approximation, les analyses doivent éclairer les esprits. Le Haut Conseil à l'Égalité vient de publier son dernier rapport annuel sur l'état des lieux du sexisme en France. En France, 17 % des personnes de

15 ans et plus, soit 10 millions de personnes, adhèrent au sexisme hostile.

Partout dans le monde, les vies des femmes sont des champs de bataille. Nous devons lutter ensemble pour transformer le réel et construire plus d'égalité. Nous devons lutter contre celles et ceux qui s'opposent aux avancées sociales et progressistes. Dans une véritable démocratie, les droits des femmes doivent être reconnus à leur juste place. Ce n'est pas un combat de femmes, mais bien un projet émancipateur de société visant à abolir les injustices.

En France, 211 milliards d'euros d'aides ont été versés aux entreprises en 2023. Le budget global de l'action de l'État explicitement en faveur de l'égalité femmes-hommes, additionnant les crédits de l'ensemble des ministères concernés, représentait moins de 6 milliards d'euros en 2025, soit seulement 1,28 % du budget général de l'État (source : Oxfam France).

Le budget 2026 imposé par le gouvernement Lecornu 2 dans l'hémicycle aurait dû y consacrer une augmentation nette s'il voulait réellement passer des déclarations à l'action.

Le 8 mars, la mobilisation féministe qui emmènera dans son sillage le plus grand nombre luttera pour :

- **La réduction des inégalités économiques**, notamment dans la fonction publique, où les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes (postes moins payés davantage occupés par des femmes, temps de travail réduit, indemnités plus souvent attribuées aux hommes, etc.).
- **Une loi-cadre pour en finir avec les violences sexuelles et sexistes**, ainsi que la mise en place effective du programme EVARS dans tous les établissements scolaires, indispensable à l'éducation des plus jeunes. Les hommes et les femmes de demain sont les enfants d'aujourd'hui.
- Des solutions concrètes pour que **la santé physique et la souffrance psychique des femmes au travail soient reconnues** et prises en compte dans toutes leurs dimensions, incluant notamment l'abrogation des 10 % d'indemnisation en moins lors des 3 premiers mois de congé maladie ordinaire.
- **Une meilleure articulation entre temps professionnels et personnels, car, quoi qu'on en dise**, les femmes continuent d'assumer l'essentiel des tâches domestiques, souvent invisibilisées et dévalorisées.

Dans le cadre de cette journée internationale, le 8 mars, nous ne reculerons pas car nos droits sont notre combat, en solidarité avec les femmes du monde entier. Mobilisons-nous, des rassemblements sont organisés partout sur le territoire. ■



CSA MEN

Que se serait-il passé ?

par Coralie BÉNECH

Lundi 26 janvier après 3 reports, le CSA ministériel sur la répartition des moyens a enfin eu lieu.

Ce CSA se déroule normalement en décembre, lorsque le budget a été adopté, et a pour objectif de présenter aux organisations syndicales représentatives la répartition des créations/sup-

pressions d'emplois dans les académies. Alors que le PLF 2026 présentait une suppression de 1 365 emplois, le ministère affichait des documents comportant la suppression de 1 803 emplois. Le SNEP-FSU avec les autres syndicats de la FSU a

alors entamé une longue bataille de demande d'explications à l'administration qui a bafouillé, qui s'est contredite, et qui a été dans l'incapacité de trouver des explications, sauf celle de mettre cet écart sur le dos de la réforme de la formation initiale par une

mise en réserve de 438 emplois supplémentaires. De 10 heures 30 à 19 heures les syndicats de la FSU ont essayé de comprendre, pour en arriver à la conclusion que le ministère prévoyait de supprimer plus d'emplois que prévu dans cet enrobage mal ficelé. Cette annonce faite par la FSU dans les médias a agité dès le lendemain les organisations politiques et a valu 2 journées de discussions intenses qui ont fait plier le ministère pour revenir au chiffre initial de moins 1 365 emplois. Ce chiffre n'est absolument pas satisfaisant. L'utilisation de l'argument de la démographie ne tient pas, notamment au regard des conditions de travail actuelles et de ce qui s'est déroulé depuis 2017, où plus de 8 000 emplois ont été supprimés

pour une augmentation de plus de 8 000 élèves. *Mais que se serait-il passé si la FSU, forte de son expertise et de sa ténacité, n'était pas intervenue, sûrement rien... et le ministère aurait alors gagné quelques 430 emplois supplémentaires dans le contexte déjà tendu que l'on connaît dans les établissements scolaires.* Les comités sociaux d'administration vont maintenant se décliner en académie, département, et en établissement où les conseils d'administration sur les DHG doivent se tenir dès maintenant. Collectivement nous pouvons agir. Refusons cette nouvelle dégradation des conditions d'apprentissage pour les élèves et de nos conditions de travail !

Chaque lutte compte ! ■

LA CARTE
DES MOBILISATIONSLE SITE DE LA GRÈVE
FÉMINISTE



PROJET DE PROGRAMMES

Consultation, vraiment ?

par Andjelko SVRDLIN

Consultation expédiée, contenus inadaptés, le SNEP-FSU demande une refonte ambitieuse et concertée.

La « sortie » des nouveaux programmes d'EPS en collège continue dans une incohérence déjà installée par le ministère. Après les programmes réécrits avant le socle commun, dont ils sont censés tenir compte, après l'annonce de la suspension de l'examen des textes des programmes en Conseil supérieur de l'éducation, une consultation est lancée.

Si nous ne pouvons que nous satisfaire du fait que la profession soit consultée, nous déplorons la méthode.

La consultation s'arrête le 6 février. Au-delà du fait qu'un nombre très limité de questions ne permet pas d'approfondir l'appréciation de ce que devraient être les programmes d'EPS, le temps disponible est encore une fois trop limité pour espérer avoir un nombre conséquent de réponses. Nous avons

déjà pu regretter l'accélération de tous les processus institutionnels dont celui de la réécriture des textes officiels. Le SNEP-FSU défend l'idée d'un bilan sérieux et approfondi des textes en vigueur et une construction, à plusieurs étapes, afin d'arriver à des consensus professionnels, des textes futurs.

Quant au contenu des programmes, ce dernier s'inscrit dans la suite illogique des précédents, tant critiqués. Les champs d'apprentissage continuent à faire fonction de la classification officielle des APSA. Les APSA continuent à être reléguées au second plan, alors qu'elles sont au cœur de ce qui s'enseigne en EPS. Lesdits champs portent très mal leur nom. Ce qui s'apprend en EPS est toujours incarné à travers un enseignement concret, d'une APSA. Les techniques sont données à titre d'exemple, comme quelque chose d'accessoire.

Le SNEP-FSU continue de porter une vision de l'EPS intégrative de toutes les dimensions constituant les disciplines sportives (APSA). Ainsi, les valeurs, les comportements, les tâches dites annexes etc., sont intimement articulées aux apprentissages des techniques. Ces dernières sont ce qui donne le sens aux transformations physiques en EPS.

Il est grand temps que le ministère organise une réécriture des programmes, dans une optique de développements des horaires de l'EPS, qui ne rejette pas les options portées par le SNEP-FSU, validées par des rencontres très régulières avec des milliers des collègues chaque année à travers les rassemblements professionnels organisés par notre syndicat. ■

GROUPES DE NIVEAUX

Clap de fin grâce à la mobilisation de la profession

par Alexandre MAJEWSKI

Le SNEP-FSU s'est toujours opposé au dispositif "Groupes de niveau" de la réforme du « Choc des savoirs » de Gabriel Attal et s'est engagé de toutes ses forces pour le combattre. Au printemps 2024, le SNEP-FSU faisait paraître un article au titre évocateur **"Groupes au collège : une arme de contre démocratisation !"**. Il appelait alors la profession à s'opposer fermement à l'organisation du tri scolaire et social induit par cette mesure, à poursuivre et à amplifier les mobilisations contre ce projet éducatif violent socialement, catastrophique scolairement et visant uniquement à couler les jeunes dans les moules du marché.

Lors du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) du 15 janvier 2026, le ministre de l'EN a validé de nouveaux décrets et arrêtés organisant les enseignements au collège. Dans ces textes, n'apparaît plus l'obligation de constituer des regroupements de niveau en collège. Ils ne sont plus qu'une possibilité parmi d'autres "organisations pédagogiques diversifiées". La FSU a fait ajouter, par un amendement, l'exemple des « groupes à effectifs réduits annuels et hétérogènes » pour conforter l'autonomie professionnelle des équipes, en mesure de choisir collectivement les stratégies pour faire réussir l'ensemble de leurs élèves.

Les groupes deviennent donc facultatifs et il est permis d'organiser des groupes hétérogènes et à effectifs réduits à l'année.

La fin des groupes de niveau obligatoires est une victoire syndicale de la FSU. Elle était très attendue par une profession unie aux côtés des parents d'élèves. Ce n'est pas encore l'abrogation définitive des groupes de niveau que nous revendiquons, mais cela s'en rapproche. Nous continuons également à porter fortement le rétablissement de la technologie en 6^{ème}, passée à la trappe de la réforme.

La mobilisation de la profession a donc payé et a permis d'abroger cette mesure qui s'inscrivait pleinement dans le projet éducatif mortifère d'Emmanuel Macron et de ses gouvernements successifs. ■



PLAN 800 COLLÈGES

Déréglementer et manager toujours un peu plus !

par Coralie BÉNECH

Un nouveau dispositif pour masquer les besoins de l'éducation prioritaire.

Mais où vont-ils chercher leurs idées ? Nous ne contredisons pas le ministère sur un point, il y a des établissements scolaires qui concentrent les difficultés et il est inacceptable de ne pas proposer de solutions pour les élèves. Le ministère a-t-il pensé

à généraliser des classes à effectifs réduits dans ces établissements, à augmenter le nombre d'enseignant-es, à pourvoir ces établissements d'équipes pluriprofessionnelles renforcées, à leur dégager du temps de concertation, à élargir la carte de l'éducation prioritaire ? Non, mais il a pensé qu'établir des

contrats locaux et mettre des inspecteur-rices dans les classes favoriserait les apprentissages et la réussite... que mettre sous tutelle ces enseignant-es qui, ne font pas bien leur travail, serait la solution.

Les propositions faites par le ministère regorgent d'une vi-

sion libérale de l'école où les enseignant-es seraient des applicateur-rices. Chaque contrat s'établit sur une auto-évaluation préalable des enseignant-es, les rendant de facto responsables du manque de réussite des élèves. La culpabilisation fait partie de l'outil managérial. Ils et elles seront accompagnés de formateur-rices, d'inspecteur-rices qui seront à résidence dans l'établissement scolaire, ce qui ne risque pas d'installer un climat serein dans des équipes sous surveillance permanente.

Alors qu'après 2 ans de bagarre syndicale initiée par la FSU, les groupes de « besoins » en français et en maths ne sont plus obligatoires dans les collèges, ils perdureront pourtant dans ces 800 collèges étiquetés en grande difficulté scolaire, sous pilotage des conseils académiques des savoirs fondamentaux. Un bilan

a pourtant été réalisé par l'inspection générale, ces groupes de niveau ne permettent pas de résorber la grande difficulté scolaire. Une des spécialités de notre ministère est de faire perdurer des dispositifs qui ne marchent pas !

Mais il faut arrêter de jouer avec les élèves, avec les personnels. Ces derniers n'ont pas besoin d'être plus en/re-cadrés. Ceux-ci ont surtout besoin de moyens, de temps et d'équipes pluridisciplinaires complètes, le SNEP-FSU continuera de revendiquer la baisse des effectifs, l'intégration du temps de concertation dans les ORS, une revalorisation et un accès à la formation continue choisie sur le temps de travail. ■



VOIE PRO

Fin du parcours Y une première victoire

par Fabrice ALLAIN et Éric DONATE

« Le parcours Y est un échec »

Le mois de juin 2025 a été le théâtre de la mise en œuvre précipitée d'une énième réforme de la voie professionnelle. Le parcours « Y », censé répondre à la volonté des élèves de s'insérer professionnellement ou de poursuivre des études post bac, traduit en réalité un nouvel affaiblissement du volume horaire disciplinaire du cursus en lycée professionnel. Confusion et désorganisation ont régné dans les établissements avec comme conséquences une perte de sens du métier pour les enseignant-es et un absentéisme très élevé chez les élèves. Pour les professeur-es d'EPS, la dérégulation est allée jusqu'à des injonctions pour enseigner une autre matière (Prévention santé environnement par exemple), endosser un rôle de coach men-

tal ou de préparateur-riche aux examens, quand ce n'était pas pour faire des promenades avec les quelques élèves présent-es.

C'est dans un contexte de forte contestation de la réforme qu'Edouard Geffray a mis en place un Comité de suivi de la voie professionnelle, dont la première réunion s'est tenue le 8 janvier dernier. « C'est un échec, il faut être lucide » furent ses premiers mots.

Pour le SNEP FSU, ce comité doit permettre de faire entendre un tout autre projet pour les élèves de la voie professionnelle. Nous avons porté avec la FSU l'abrogation immédiate du parcours Y et la nécessité d'un retour des examens mi-juin, pour redonner du temps d'enseignement et refuser d'imposer un choix d'orientation,

par ailleurs souvent un non-choix, prématuré aux élèves. Les enseignements, les savoirs généraux et professionnels, doivent s'organiser sur un temps long dont les élèves de la voie pro ont besoin pour accéder au plus haut niveau de diplôme. Force est de constater que les projets et les réformes présentés depuis plusieurs années visent davantage l'employabilité à court terme et l'adaptabilité aux besoins des entreprises locales.

La mobilisation de la profession et l'unité de l'intersyndicale ont permis de mettre à mal le parcours Y. C'est une première victoire, mais le SNEP et la FSU resteront vigilants et opiniâtres pour résister à de nouvelles mesures de tri des élèves et d'incitation à une sortie précoce du cursus scolaire. ■

EPS, SPORT ET ÉGALITÉ

La MGEN dans l'impasse

par Claire PONTAIS

Les stéréotypes de genre ont la vie dure

L'étude MGEN / Kantar, publiée en janvier 2026, met en lumière un phénomène massif : 49 % des adolescentes françaises arrêtent le sport avant 15 ans, un taux six fois plus élevé que chez les garçons. Elle a pour intérêt d'identifier toutes les contraintes sociales, corporelles, organisationnelles et culturelles qui se traduisent par un abandon sportif qui est, dans près de la moitié des cas, non choisi.

Quatre freins sont identifiés :

- La non prise en compte du corps féminin et notamment les règles menstruelles,
- le sexisme ordinaire (comportements déplacés, harcèlement, sentiment d'insécurité),
- l'éloignement des équipements et le manque de temps (pression scolaire, autres loisirs),
- et enfin le fait que le milieu sportif reste essentiellement tourné vers les pratiques compétitives, et peine à développer des formes de pratique adaptées à un public moins sportif.

Tous ces problèmes doivent être pris au sérieux, mais comme souvent, le sous-basement idéologique de l'enquête influence le recueil de données et la façon d'analyser des résultats. Cette étude n'y échappe pas. En n'interrogeant que des filles, elle tend à faire croire que les freins identifiés ne concernent pas les garçons, aussi bien sportifs que moins sportifs. En ne tenant quasiment pas compte des don-



nées recueillies sur les CSP, elle ne nous renseigne pas sur les effets des différences sociales. Ces écueils se traduisent par une conclusion très contestable comme « la nécessité de repenser l'expérience sportive des jeunes filles vers une pratique moins compétitive et plus physiologique », et des propositions de pratiques de bien-être (yoga, pilates, méditation...) voire des pratiques en distanciel, spécifiquement pour les filles !

Il est décourageant de voir que la MGEN oppose encore le sport santé au sport de compétition (qui ne serait pas intrinsèquement adapté aux femmes !) et fasse des propositions qui enferment les femmes dans une vision essentialiste, renforcent les stéréotypes et nous mènent dans une impasse. ■

L'ÉTUDE MGEN / KANTAR



FORMATION INITIALE

Une réforme en forme d'abandon

par Gilles RENAULT

Quel avenir pour les non lauréat-es aux concours L3 ?

Voilà des mois que nous l'annoncions, que nous alertions à tous les niveaux ; le ministère l'a communiqué vendredi 30 janvier : 9 INSPE ont décidé de ne pas accueillir les non-lauréat-es du CAPEPS L3 dans leur master M2E à la rentrée 2026 : Caen,

Bretagne, Créteil, Grenoble, Lille, Lorraine, Lyon, Nantes, Paris. Ces INSPE couvrent la formation initiale au métier d'enseignant-e dans des académies comprenant 1 à 4 STAPS.

D'après nos informations recueillies auprès des collègues formateur-rices et la base de

données du ministère, ces STAPS accueillent 1 800 étudiant-es en licence Éducation & Motricité.

Pour ces étudiant-es, les chances d'avoir le concours sont peu élevées avec 475 places ouvertes également aux inscrit-es en master 1 du MEEF.

Leurs chances de continuer leur scolarité sont aussi peu élevées. Le master Sport, Politique Éducative et Société constitue un autre débouché après la licence EM, mais il est très peu proposé à l'échelle du pays (Rennes, Strasbourg...).

Ces étudiant-es vont demander à intégrer les masters des autres académies accueillant des non-lauréat-es, mais la sélection sera drastique. Le

ministère n'est pas capable de nous dire à ce jour les places disponibles. Mais une académie peut avoir en charge l'accueil de 15 étudiant-es lauréat-es du concours L3 dans son INSPE, puis considérer qu'elle prend 10 non-lauréat-es pour compléter son groupe. Nous craignons là encore que le nombre de places soit extrêmement faible.

Enfin, que dire de la répartition géographique ! Le ministère, dans son obstination à préserver l'autonomie des universités, laisse une carte de formation sans possibilité pour les recalés du concours dans l'Ouest de la France : Nantes, Rennes, Caen ne prennent pas de non lauréat-es. L'académie entière de Lille, tout Paris et l'Est Parisien... On voit ici se dessiner un

peu plus les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. L'affectation en STAPS est extrêmement inégalitaire entre académies pour l'entrée en STAPS des lycéen-nes, les INSPE le seront à leur tour pour les titulaires d'une licence.

Les Universités aujourd'hui commencent à bricoler des formations pour former a minima les recalés du concours, mais au regard de leur situation budgétaire exsangue, du budget 2026 toujours plus hostile, la casse sera sévère et les personnels sont épuisés.

Pour ces 1 800 étudiant-es victimes d'une réforme précipitée et inadaptée, le ministère doit enfin prendre ses responsabilités ! ■



GUIDEL 2026

Le collectif en mouvement

par Fabrice ALLAIN

Tous les 3 ans, le SNEP-FSU se réunit en congrès et mobilise l'ensemble de ses adhérent-es pour renouveler ses instances et se donner des mandats pour transformer l'existant et répondre aux enjeux éducatifs, écologiques et sociaux présents et à venir. Les travaux visent à relier l'analyse d'un contexte global et la définition de notre orientation syndicale pour décider collectivement de l'activité à mener.

Une vie démocratique dynamique

Après les AG départementales, convoquées en décembre, les congrès académiques ont réuni plus de 500 militant-es sur tous les territoires courant janvier, pour contribuer à l'écriture des mandats qui orienteront notre syndicat. Ce temps démocratique est un pilier garant de la force de notre structure grâce à son élaboration collective. Au sein du SNEP-FSU, l'espace du débat permet « d'autonomiser la médiation entre la base et le sommet⁽¹⁾ », autrement dit de permettre au mouvement des idées, à la construction intellectuelle collective, de vivre grâce à la participation organisée de toute la structure militante et ne pas courir le risque de l'injonction verticale. C'est un impératif démocratique tout autant qu'une volonté matérialiste de partir des conditions réelles de l'exercice du métier, des préoccupations

quotidiennes des agent-es sur le terrain.

Un congrès, un projet

Un nouveau congrès se prépare finalement dès que le précédent s'achève. Les constats et l'analyse de la période précédant une nouvelle mandature participent activement des nouvelles pistes à définir et de celles à renforcer. Le rapport d'activité et le rapport financier constituent en cela des repères de compréhension politique.

À l'automne, les assemblées générales départementales ont débattu de thématiques préparatoires aux travaux des congrès académiques. À ce stade, il s'agissait d'un premier tour de réflexion, sans obligation d'écriture ou d'amendement, afin de permettre à tous-tes les adhérent-es d'entrer dans les débats.

En revanche, les congrès académiques ont eu comme commande de s'exprimer sur les textes proposés par le secrétariat national. Organisés autour de 4 thèmes (Enjeux éducatifs, Sport et jeunesse, Personnels et Syndicalisme) et 2 zooms (International et Extrême droite), ceux-ci ont fait l'objet de centaines d'amendements pour les enrichir, les préciser ou en contester certains éléments.

À l'issue des remontées académiques, les équipes de rapporteur-es feront des propositions

d'intégration et élaboreront les textes qui ouvriront le congrès national. Alors, des commissions débattront une dernière fois des nouvelles formulations pour, enfin, permettre le vote final du texte en séance plénière.

Ce processus complet, long et ambitieux fonde la légitimité des nouveaux mandats et permet au SNEP-FSU de « disposer de son projet (...) pour ne pas être simplement réactif aux stratégies des autres⁽²⁾ ». La feuille de route ainsi construite indiquera notre cap global pour les 3 prochaines années.

Quelques axes forts

Derrière la multitude des sujets qui seront abordés lors du congrès, certains axes concentrent une certaine globalité et appelleront des déclinaisons sectorielles spécifiques.

- Parmi ceux-ci, la réaffirmation d'une EPS culturelle, vectrice d'un projet de société humaniste et émancipateur et adossée à une conception socialisée de l'élève, sera débattue dans un contexte déjà vu de mise en danger de la discipline et de sa définition (champs d'apprentissage, 2 h de sport, convention citoyenne).
- Notre analyse et notre expression quant à l'existence et aux modalités d'organisation des grands événements sportifs internationaux (GESI), notam-

ment les JOP d'hiver 2030 dans les Alpes, résonnera dans un contexte d'urgence climatique, de marchandisation du spectacle sportif et des enjeux géopolitiques qui y trouvent un terrain de confrontation et d'exercice des rapports de force.

- La défense de la Fonction publique et la revalorisation des carrières seront abordées dans un contexte de croissance de la contractualisation et de développement du privé.
- Notre orientation et nos pratiques syndicales sont aussi interrogées dans leur lien aux partis politiques, aux autres organisations syndicales dans des perspectives de luttes unitaires, sur fond de menace de l'extrême droite.
- Les droits des femmes, mis à mal par toutes les réformes des gouvernements Macron, placent le sujet de l'égalité au centre de nombreuses réflexions et appellent un positionnement particulièrement offensif.
- Au cœur de la vie de chaque citoyen-ne, la question écologique percute aussi particulièrement notre métier et appelle la transformation de nos pratiques.
- Pour conclure cette liste non exhaustive, la justice sociale et fiscale sont nécessaires, via

le développement des services publics au moyen d'une volonté politique redistributive.

Des enjeux cruciaux

Les mandats votés nous orienteront pour 3 années... durant lesquelles la dynamique et le positionnement du mouvement syndical prendront toute leur importance.

En décembre 2026, le vote des agent-es public-ques aux élections professionnelles donnera l'occasion à la FSU de redevenir la première organisation de la Fonction publique de l'État.

En 2027, les élections présidentielles puis législatives devront être l'occasion de porter nos revendications dans le paysage politique. Le SNEP avec la FSU amplifiera son action visant à déconstruire l'impotisme sociale de l'extrême droite tout en dénonçant son racisme et sa xénophobie et alertera les personnels sur les dangers de son programme pour la démocratie, les libertés, mais aussi les services publics et la fonction publique.

Le congrès du SNEP-FSU se tiendra à Guidel (Bretagne), du 23 au 27 mars 2026. ■

(1) René Mouriaux, *Syndicalisme et politique : liaison dangereuse ou tragédie moderne ?*, La Découverte, 2006.

(2) Mouriaux, *op.cit.*

PSC

Contrat collectif prévoyance à adhésion volontaire où en est-on ?

par Sébastien BEORCHIA

Les agent-es de la fonction publique bénéficient de garanties statutaires en matière de prévoyance : incapacité, invalidité, dé-

cès. Mais pour éviter des pertes importantes de revenus en cas d'arrêts maladie longs (passage à mi-traitement), cette couverture doit être renforcée par

l'adhésion à une complémentaire prévoyance.

Avec la réforme de la protection sociale complémentaire des agent-es de la Fonction publique, le gouvernement a imposé un découplage des volets santé et prévoyance. Le SNEP avec la FSU, n'a cessé de dénoncer ce découplage, qui peut entraîner une augmentation des cotisations, un recul des solidarités et une augmentation du nombre d'agent-es non couvert-es.

L'adhésion volontaire au contrat collectif prévoyance se fera sans questionnaire de santé et sans tarification au risque, mais à condition d'y avoir souscrit dans les six mois après son entrée en vigueur (1^{er} mai 2026) ou six mois après être entré-e en fonction à l'Éducation nationale.

Sans l'accord prévoyance d'octobre 2023, sur lequel a pesé la FSU, aucune couverture collective en prévoyance n'aurait été proposée par le ministère.

Ainsi, le contrat collectif prévoyance est construit sur la base d'un socle, dont l'employeur prend en charge 7 euros forfaitaires, et d'une option. Mais la couverture socle est largement insatisfaisante. En effet, pour être couvert-e à la fois en CMO, CLM et CLD il sera nécessaire de souscrire à l'option du contrat collectif prévoyance, le socle ne prenant en charge que le seul CLM.

Désormais, les processus d'affiliation au contrat santé collectif obligatoire touchent à leur fin. Va alors débuter la phase d'affiliation au contrat prévoyance collectif à adhésion volontaire via l'envoi d'un mail par le ministère. À sa réception les agent-es devront contacter la MGEN, obligatoirement par téléphone, pour déclencher la phase d'affiliation dématérialisée au contrat.

Le SNEP et la FSU ont dénoncé une telle procédure qui risque de retarder les affiliations au

regard du nombre d'agent-es concerné-es. C'est, entre autres, ce que les représentant-es de la FSU ont porté lors de la dernière bilatérale avec la MGEN, où il a aussi été demandé à l'opérateur de clarifier sa communication autour de l'adhésion au contrat prévoyance. L'enjeu pour le SNEP et la FSU est bien que chaque agent-e puisse être couvert-e en prévoyance sans rupture de couverture. ■



MUTATIONS INTER

Résultats attendus le 11 mars

Par Polo LEMONNIER

Le mois de janvier a donné lieu au contrôle par les demandeurs et demandeuses de mutation des barèmes retenus par l'administration et d'en demander la correction le cas échéant, avec l'aide des sections académiques du SNEP-FSU, bien souvent. Cette étape cruciale et indispensable n'aura malheureusement pas permis de régler tous les problèmes. Ainsi, dès l'annonce des résultats, il sera possible de former un recours contre l'issue défavorable à la demande prononcée par l'administration. Ce recours peut être assisté par le SNEP-FSU qui assure le suivi de près d'une centaine de cas chaque année, pour la phase Inter. Cela permet de revenir sur un certain nombre de situations, certes pas la

majorité, mais de régler ainsi des problèmes que l'administration n'avait pas résolus en amont, chose que nous faisons lorsque nous disposons au préalable des projets et que nous pouvons contrôler. C'était avant la casse des prérogatives des commissions paritaires instaurée par la loi scélérate dite de transformation de la Fonction publique, dont nous continuons d'exiger l'abrogation ainsi que le rétablissement des commissions administratives paritaires par corps. Si vous contestez le résultat de votre mutation, n'hésitez pas à former un recours en mandant le SNEP et la FSU pour vous assister. Nous mettrons toute notre expertise et tout notre engagement pour faire respecter vos droits. ■

DHG

Agir pour refuser la résignation et les dégradations !

par Alain DE CARLO

Le néolibéralisme instille le venin de la résignation à chacun-e d'entre nous pour briser toute alternative. C'est l'impuissance (ou la résignation) apprise, entretenue en permanence par un management qui rêve de travailleur-ses qui se plient aux décisions car « on n'y peut rien », « il n'y a pas le choix »...

Ainsi, dans les établissements, il n'y aurait pas d'alternative à se soumettre à la logique des

moyens (DHG) et de faire toujours « plus avec moins ».

Pourtant, d'autres choix existent quand 53 milliardaires français détiennent autant que la moitié de la population, quand 211 Mds d'euros sont donnés sans contreparties aux grandes entreprises dont les dividendes battent des records... D'autres choix sont nécessaires pour stopper l'insupportable dégradation des conditions de travail et d'études des élèves.

La mobilisation des agent-es de l'école publique est indispensable pour populariser les alternatives, notamment à la veille d'élections municipales (et bientôt présidentielles).

Le SNEP-FSU appelle à faire émerger dans tous les établissements la logique des besoins pour une école démocratique de la réussite de tous et toutes.

- Besoin de classes allégées (record d'Europe du nombre d'élèves par classe pour la France),
- Besoin de dédoublements pour des apprentissages de qualité,
- Besoin de stopper l'imposition des HSA pour travailler mieux et créer de l'emploi, refus catégorique des compléments de services abusifs !
- Respect des droits concernant la coordination des APSA

Le rejet des DHG et l'expression des besoins par un vœu au CA sont des éléments pour nourrir



l'action. Le kit DHG (site) vous outillera pour les luttes.

Des rassemblements s'organisent avec les parents d'élèves : amplifions la mobilisation et interpellons les élu-es !

L'enjeu est de créer un raz-de-marée d'actions pour que plus jamais ne résonne « il n'y a pas

le choix ». Chaque établissement peut contribuer à élever le rapport de force : nos élèves méritent des choix ambitieux pour l'éducation.

Envoyez vos actions à votre section locale SNEP-FSU et à emploi@snepfusu.net ■

JOP 2026

Changer de modèle

par Gwenaëlle NATTER

Alors que les Alpes françaises accueilleront les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) d'hiver en 2030, c'est l'Italie qui organise en 2026, à Milan et Cortina d'Ampezzo, les prochains jeux, du 6 au 22 février pour les jeux olympiques, puis du 6 au 15 mars pour les paralympiques.

La présidente du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), Amélie Oudéa-Castéra, annonce une délégation française « historiquement nombreuse », avec 160 à 165 athlètes, à laquelle elle fixe l'objectif d'augmenter de 50 % le nombre de médailles. Quant à la présidente du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), Marie-Amélie Le Fur, elle fixe l'ambition d'un top quatre.

Le SNEP-FSU milite pour un véritable accompagnement de tous-tes nos sportif-ves et de leur encadrement tout en portant un regard critique sur les impacts écologiques et sociaux de ces grands événements sportifs in-

“
Le SNEP-FSU défend
la rencontre
internationale dans
le cadre du
respect des droits
des populations.”

ternationaux. Les modèles actuels d'organisation mêlent gigantisme, explosion des émissions de GES, dérogations aux interdictions de construire et multiplication des dispositifs de surveillance de la population. Le SNEP-FSU défend la rencontre internationale dans le cadre du respect des droits des populations et de conservation de l'environnement. ■



INTERNATIONAL

Avec Trump, le danger est partout !

par Polo LEMONNIER

Le libertarien Trump tient sa revanche pour son deuxième mandat et déroule l'entière-té de son projet ultra-conservateur et impérialiste.

Tout d'abord régler ses comptes avec l'extérieur en menaçant purement et simplement d'annexer des États tels le Groënland, le Canada ou Cuba... ou de passer à l'acte comme il l'a montré avec le Vénézuéla, afin de mettre la main sur son pétrole. Rien ne doit entraver l'expansionnisme des USA et pour y parvenir tous les moyens sont bons : guerres militaires ou économiques sont à l'œuvre. Et pendant ce temps-là, il organise la chasse aux immigré-es ou prétendu-es l'être avec l'appui de son officine ICE. Il fait traquer et arrêter avec une violence inouïe les immigré-es d'où qu'ils

viennent, y compris des femmes et des enfants dès 5 ans au sein de l'école. Des voix s'élèvent partout et l'opposition grandit, amenant une foule immense de citoyens et citoyennes à manifester partout dans le pays et à

“
Des voix s'élèvent
partout et
l'opposition grandit.”

s'organiser pour empêcher les interventions de cette milice. C'est ainsi qu'ont été assassiné-es Renée Good et Alex Pretti, simples citoyen-nnes opposé-es à l'innommable et inhumaine politique anti-migrant-es de Trump. Ces 2 assassinats de militant-es anti ICE s'ajoutent aux six morts d'immigré-es en centre de rétention, en janvier. Cette politique poursuivie par Trump est révélatrice de la folie qui l'habite et qui fait courir un grand danger au monde entier. ICE out et Stop Trump sont des slogans qui résonnent partout sur la planète. Plein soutien à celles et ceux qui outre-Atlantique s'opposent à cet aliéné que le RN ici soutient ! ■

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Bloquons l'extrême droite !

par Polo LEMONNIER

Le premier tour des élections municipales aura lieu le 15 mars pour élire un-e maire pour les près de 35 000 communes. Le RN annonce présenter des listes dans plus de 600 villes, espérant bien surfer sur la vague des médias qui sont à sa solde. Alors que Marine Le Pen et une dizaine de responsables du RN sont jugé-es en appel pour l'affaire dite des assistants parlementaires au Parlement Européen, que Jordan Bardella voit une plainte déposée en raison de frais dispendieux pour du média training toujours au niveau européen, que les municipalités dirigées par un-e édile RN ont un bilan peu glorieux, notamment à l'égard de la culture, des solidarités, de discriminations diverses

(raciales, syndicales, homophobes, de classe...), une petite musique voudrait nous laisser penser que laisser nos communes à l'extrême droite ne serait pas un danger. Ceci n'est que mensonge et chacun et chacune devrait garder en tête que partout où l'extrême droite s'installe, quel que soit l'échelon, ce n'est jamais bon pour la

“
L'extrême droite
où qu'elle soit
est un poison.”

démocratie et le progrès social. Comment laisser croire que celles et ceux qui s'opposent à toutes mesures de progrès social à l'Assemblée nationale pourraient défendre les intérêts des classes populaires à l'échelon communal. L'extrême droite où qu'elle soit est un poison. C'est pourquoi le SNEP et la FSU appellent, à l'occasion des municipales, à battre les candidatures d'extrême droite et de la droite extrême qui portent des projets aux antipodes des valeurs qui nous animent et des combats que nous portons pour la justice sociale, fiscale et environnementale. ■

